

Division des personnels

Bourg-en-Bresse, le 20 juin 2022

DIPER

Affaire suivie par :
Céline DUBIEF

Tél : 04 74 45 58 47
Mél : ce.ia01-diper@ac-lyon.fr

10, rue de la Paix
BP 404
01012 Bourg-en-Bresse Cedex

L'inspectrice d'académie
directrice académique des services
de l'éducation nationale de l'Ain

à

Mesdames les enseignantes et messieurs
les enseignants du premier degré public

S/c de mesdames et messieurs les inspectrices
et les inspecteurs de l'éducation nationale

Objet : Appel à candidatures N°26 relatif aux postes de conseillers pédagogiques du premier degré (CP1D) vacants à la rentrée scolaire 2022.

Pièce(s) Jointe(s) : Le formulaire de candidature et l'annexe correspondant de la fiche de poste.

Les enseignants déjà retenus sur un poste à profil, à la rentrée 2022, ne sont pas autorisés à candidater.

- ⇒ **10 Postes de conseillers pédagogiques du 1^{er} degré en circonscription.** L'enseignant est placé sous l'autorité hiérarchique de l'inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription à compter du 01/09/2022.

Nombre et Nature des postes et sa circonscription		Fiche de Poste
1 CP1D *	Ambérieu-en-Bugey	Annexe 1
1 CP1D	Miribel	
1 CP1D	Gex	
2 CP1D	Péron ou Ferney-Voltaire	
1 CP1D	Oyonnax-Nantua	
1 CP1D	Poncin	
1 CP1D mission numérique**	Miribel	
1 CP1D mission numérique**	Péron ou Ferney-Voltaire	
1 CP1D mission numérique**	Poncin	

* Le candidat retenu sur ce poste sera affecté à titre provisoire sur la totalité de l'année, il reste titulaire de son poste ou de celui obtenu lors du mouvement.

**Les missions numériques sont assumées à 50% et complétées par 50% d'autres dossiers confiés par l'IEN.

Les enseignants retenus et titulaires du CAFIPEMF seront affectés à titre définitif dans la mesure où ils demandent le poste à 100%.

Les enseignants qui optent pour un demi-poste à 50% et ceux non titulaire du CAFIPEMF seront affectés à titre provisoire sur la totalité de l'année à 50 %, ils restent titulaires de leur poste ou de celui obtenu lors du mouvement.

Modalités de classement et transmission des candidatures :

Classement des candidatures	Transmission des candidatures
Rang 1 : Candidat titulaire du CAFIPEMF – quelle que soit l'option et retenu par la commission d'entretien « Liste d'aptitude de conseiller pédagogique » →Départage à l'AGS au 01.09.2021	Envoi du formulaire, sans avis de l'IEN, à la division des personnels pour le mercredi 29 juin 2022 délai de rigueur (ce.ia01-diper@ac-lyon.fr)
Rang 2 : Candidat titulaire du CAFIPEMF – quelle que soit l'option et non retenu par la commission d'entretien « Liste d'aptitude de conseiller pédagogique » →Départage à l'AGS au 01.09.2021	
Rang 3 : Candidats CAFIPEMF (en cours d'admission) →Selon l'avis IEN si non inscrit sur la liste d'aptitude et le départage à l'AGS au 01.09.2021	Envoi du formulaire à l'IEN de circonscription (année 2021-2022) pour le lundi 27 juin 2022 qui, après avis, l'adressera à la division des personnels pour le mercredi 29 juin 2022 , délai de rigueur
Rang 4 : Candidat non titulaire d'un CAFIPEMF et non retenu sur la « Liste d'aptitude de conseiller pédagogique » →Selon l'avis IEN et le départage à l'AGS au 01.09.2021	

Les candidatures parvenues au-delà de cette date ne pourront être prises en compte.

Les candidats retenus ne seront pas autorisés à postuler à tout appel ultérieur.

L'affectation sur le poste n'ouvre pas droit à la priorité absolue lors du mouvement 2023.



Marilyne Rémer



FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Numéroté le(s) poste(s) sollicité(s) et indiquez leur rang par ordre de préférence :

Numéroté le ou les poste(s) sollicité(s), par ordre de préférence	CP1D dans la circonscription de rattachement
	Ambérieu-en-Bugey
	Miribel
	Gex
	Péron ou Ferney-Voltaire
	Oyonnax-Nantua
	Poncin
	Miribel (numérique)
	Péron ou Ferney-Voltaire (numérique)
	Poncin (numérique)

En poste plein à 100 %

En demi-poste à 50%

NOM : Prénom :

Téléphone portable :

Adresse électronique professionnelle :@ac-lyon.fr
(adresse sur laquelle sera envoyée la convocation à l'entretien)

Titulaire d'un CAFIPEMF : OUI NON

Retenu par la commission d'entretien : OUI NON

« Conseiller pédagogique » (Liste d'Aptitude CP1D)

À _____, le _____

Signature de l'intéressé(e)

Pour les candidats de RANG N° 3/4 (non titulaire du CAFIPEMF et non retenu par la commission)

→ A envoyer à l'IEN de circonscription au plus tard le **lundi 27 juin 2022**
qui le transmettra à la division des personnels
pour le **mercredi 29 juin 2022**

Avis motivé de l'IEN de la circonscription d'origine

À _____, le _____
L'inspecteur(rice) de l'éducation nationale